



## Durée

10.50 heures ( 1,5 jours)

## Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est requise.

Maitrise de la langue française.

## Personnes concernées

Tout chargé de chantier amené à diriger des opérations d'ordre non-électrique à proximité d'installations ou d'équipements électrique en exploitation.

## Type de Formation : Présentiel

### Objectifs

- Acquérir une formation en vue d'obtenir les habilitations électriques Ho(v)/Bo.

- Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors de travaux non-électrique dans des locaux ou à proximité d'ouvrage électrique en exploitation en Basse Tension.

- Assurer le poste de surveillant de sécurité lors d'interventions à proximité d'ouvrage électrique en exploitation.

- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.

- Définit les limites de l'Habilitation « o » (autorisations, zone de travail etc...).

- Identifier les acteurs concernés.

- Faire appliquer les instructions de sécurité.

*Cette formation répond au décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010, à la norme NF C18 510 de janvier 2012 et à l'Amendement A1 de février 2020.*

## Méthode pédagogique

- \* Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- \* Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques.

## Moyens pédagogiques

- \* Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle et collective.
- \* Documentation utilisée dans les entreprises de la région.
- \* Support vidéo.
- \* Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

## Parcours pédagogique

### 1. Préambule

**Présentation** des objectifs de la formation.  
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

### 2. L'électricité.

La structure de la matière.  
Les grandeurs électriques.  
Le circuit électrique.

### 3. Le risque électrique.

Le danger et les risques.

### 4. Les effets du courant électrique.

Les facteurs aggravants.  
Les mécanismes de l'électrisation.

### 5. La prévention du risque électrique.

Les différentes classes de matériel  
Les indices de protection  
Les protections collectives  
Les protections individuelles  
Les dispositifs de signalisation  
Les matériels de sécurité communs et spécifiques

Les protections complémentaires

#### **Travaux pratiques:**

#### **Présentation de matériel**

### 6. Les définitions normatives.

Les domaines de tension.  
Les habilitations.

Les personnes concernées.

Les installations et les équipements.

Les opérations communes.

Les zones de l'environnement électrique.

### **7. Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension.**

Définitions

Les opérations particulières.

Reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.  
Se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Baliser une zone de travail.

Surveiller le personnel et les accès dans cette zone.

Réaliser un compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur.

### **8. Appareils et verrouillages.**

Les différents types d'appareils  
Haute et Basse tension

#### **Travaux pratiques:**

#### **Présentation de matériel**

### **9. Conduite à tenir en cas d'accident.**

Les origines des accidents.

### **12. Contrôle des connaissances**

#### **L'évaluation théorique :**

Questionnaire de type QCM (20



questions) portant sur l'ensemble du thème.

Les dangers de l'électricité.

Les distances de sécurité et les zones.

Les limites des opérations d'ordre non-électrique.

Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

#### **L'évaluation pratique :**

Savoir reconnaître et repérer un environnement ou local à risque.

Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

**Attestation de formation délivrée en fin de formation.**